

D/Location des salles communales

Mme le maire propose de reconduire les tarifs de 2015 pour l'année 2016 pour les associations extérieures à la commune et pour les particuliers, à savoir :

St Antoine l'Abbaye : Places de l'Abbaye
Rue du 19 mars 1962 pour la zone technique
Dionay : 10, route de Roybon

- 10€ la séance d'activité
- 20€ la demi-journée
- 40€ la journée.

Accepté à l'unanimité

E/Redevance assainissement collectif

Madame le Maire propose pour 2016 de reconduire les tarifs 2015 de la redevance de l'assainissement et propose :

- Une partie fixe annuelle de 55 € par abonné
- Une part proportionnelle au volume consommé de 0.70 € par mètre cube.
- Pour les faibles consommations d'eau, moins de 5 m³ à l'année n-1, il est proposé une réduction de 20 % de la part fixe (44 € au lieu de 55 €).

Le tarif de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte a été fixé, pour 2016, à 0,16€/m³ par l'Agence de l'Eau.

Accepté à l'unanimité

F/ Redevance étalage sur la voie publique

Mme le maire propose de reconduire les tarifs 2015 pour l'année 2016, à savoir

- 12 € le m² et 15 € le m² pour la Grande Cour, à compter du 1^{er} janvier 2016.
- 6 € le m pour installations occasionnelles et privées,

Accepté à l'unanimité

G/ Tarifs des prestations des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire)

Mme le maire propose de reconduire les tarifs 2015 pour l'année 2016 à savoir :

- Eveil corporel et rythmique : 3 h./semaine à 20€/l'heure
- Activités manuelles et arts plastiques : 2h./semaine à 20€ /l'heure
- Diverses activités de 15€/h TTC

Accepté à l'unanimité

H/ Frais de déplacement des bénévoles pour les TAP

Mme le maire propose de reconduire les tarifs 2014-2015 pour l'année scolaire 2015-2016 comme suit

- Déplacement domicile-école
- Déplacements exceptionnels occasionnés pour l'achat de fourniture et réunion préparatoires

en fonction du nombre de CV du véhicule et au tarif en vigueur dans le fonction publique

Accepté à l'unanimité

2 / Gestion du personnel

a/ Mise à disposition d'un agent communal

Mme JACOB Florence sera mise à disposition du SIE St Antoine / St Bonnet de Chavagne au 01/03/2016 pour 8 heures par semaine. Le SIE remboursera le salaire, les charges et les frais.

Accepté à l'unanimité.

b/ Création de Poste

M TRUCHET Jean Michel sera embauché à 17h30 à compter du 01/04/2016 au service technique de la commune pour compenser la mise à disposition au SIE de M. EYMARD-CHAMPION pour la même proportion de temps.

Accepté à l'unanimité

c/Adhésion à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire mise en place par le centre de gestion et montant de la participation employeur.

La commune de Dionay avait adhéré pour ses agents à la complémentaire mise en place par le centre de gestion, suite à la création de la commune nouvelle cette adhésion est transférée de plein droit et ouverte à la totalité des agents.

Accepté à l'unanimité

d/ IAT indemnité d'administration et de technicité.

Le coefficient multiplicateur d'ajustement est porté à 4 pour les agents ayant plusieurs responsabilités.

Accepté à l'unanimité

3/ Signalétique et numérotation

Suite à la création de la commune nouvelle, M GARNIER explique que 2 voies portent le même nom et qu'il est nécessaire d'harmoniser la numérotation avec St Antoine pour les habitations de Dionay.

Accepté à l'unanimité

4/ Restauration de la salle polyvalente de Dionay

Après présentation des dossiers remis par des architectes pour la réhabilitation de la salle polyvalente de Dionay, le conseil municipal souhaite consulter un autre architecte local et définir les besoins exacts.

La commission bâtiment se réunira le 25 février 2016 à 17h30 à la salle polyvalente de Dionay pour débattre du sujet.

5/ Réhabilitation des bâtiments communaux de St Antoine l'Abbaye. Consultation pour le choix d'un maître d'œuvre

Suite à la réflexion sur la restructuration de la mairie, de l'ancienne poste et du bâtiment des étrangers, il est nécessaire de lancer la phase consultation d'un maître d'œuvre et le choix d'un jury qui sera composé d'un architecte de la Drac et du CAUE ainsi que de 3 élus titulaires et 3 élus suppléants de la commune.

Titulaires

M. LANDAIS Grégory

M. LANOY Julien

M ERMAIN Denis

Accepté à l'unanimité

Suppléants

M GARNIER Christian

M. PHILIBERT Michel

M. VEYRAND Pierre

6 DIVERS

A/Travaux de collecte pour la mise en séparatif des eaux usées. Demande de subvention

Le coût des travaux d'assainissement étant estimé à 179 691€ HT. Il est nécessaire de faire des demandes de subvention auprès de l'agence de l'eau pour 30% et 15% auprès du département.

Accepté à l'unanimité

Un conseil municipal devrait avoir lieu le 17 février à 18h pour entériner la proposition de la commission d'appel d'offre quant au choix de l'entreprise qui exécutera ces travaux.

B/ Changement de conduite eau potable

Le SIE souhaite profiter des travaux de mise en séparatif des eaux usées pour réaliser le changement de la conduite d'eau potable. Le SIE souhaite déléguer à la mairie la maîtrise d'ouvrage par le biais d'une convention.

Accepté à l'unanimité

C/ Columbarium

M PHILIBERT Michel présente le nouveau projet de création du columbarium de forme octogonale et composé de 16 cases de quatre urnes.

L'entreprise Botalla de Chatte est retenue pour un montant des travaux de 15 160€ TTC.

Accepté à l'unanimité

D/Projet aire de jeux

Afin d'avancer sur ce dossier il est proposé de créer une commission animée par Françoise GILIBERT et composée de Florent CLAUDE, Sophie AVENIER, Laure DIMASSI, Nicole MICHAUD.

Prochaine réunion le jeudi 3 mars à 20 heures à la mairie de St Antoine.

E/Etude préalable de diagnostic pour la restauration de la façade occidentale de l'église.

Aide attendue du département à hauteur de 40% et espérée de la DRAC entre 40 et 50%.

Montant du devis 17 088€

F/ Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux de Dionay

- 1^{ère} année : mairie et auberge
- 2^{ème} année : Cimetière
- 3^{ème} année : salle des fêtes et église

Accepté à l'unanimité

G/Commune touristique

La commune de St Antoine est labélisée commune touristique, suite à la fusion avec Dionay, une nouvelle demande doit être effectuée pour la commune nouvelle.

H/ EPFL (Etablissement Public Foncier Local)

Il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger à cet organisme.

Titulaire : M GARNIER Christian

Suppléant : Mme JOLLAND Marie-Chantal

I/ PLU simplifié

L'enquête publique aura lieu du 7 mars 2016 au 8 avril 2016

J/ Commissions

- Le CCAS se réunira à la salle de réunion de Dionay le lundi 29 février 2016 à 19h.
- Un tableau des commissions communales est remis à chacun.

K/Transfert de la compétence mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables au SEDI.

Le SEDI (Syndicat d'Energie du Département de l'Isère) envisage d'installer une borne de chargement pour les véhicules électriques. La commune lui transfère cette compétence.

Accepté à l'unanimité

L/ Communication

La commission a changé d'imprimeur pour le dernier numéro du journal communal.

Il est demandé aux associations d'adresser directement leurs articles à Mme LONGIS par mail : maryguy199@gmail.com

Les Brèves antonines vont changer de nom. Le contenu prochain sera axé sur les commerçants et artisans.

M/ Poteaux téléphoniques

Mme DIMASSI fait part du mauvais état des poteaux téléphoniques entre la Bâtie et la Chapelle St Jean le Fromental.

Les services de France Télécom ont été alertés par la mairie et une signalisation de danger mise en place par le service technique

**Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 07 MARS 2016
à 20.00 à la zone technique.**
